

*Recours au Règlement—M. Deans*

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, cela devient de plus en plus bizarre à chaque déclaration des porte-parole gouvernementaux. Comme le secrétaire parlementaire ne veut pas reconnaître de responsabilité—propre ou gouvernementale—pour la non-impression du bill, il en rejette la faute sur les imprimeurs, sur les premiers ministres provinciaux, sur les provinces, sur le temps ou ailleurs, est-il en train de nous dire que lorsque le leader du gouvernement à la Chambre a pris la parole hier à 3 heures pour déclarer l'urgence du bill il ne savait même pas si ce bill était imprimé? Est-il en train de nous dire que, non content d'avoir induit la Chambre en erreur sur la question de l'urgence, le leader du gouvernement ne savait pas que le document qu'il avait déclaré si urgent n'était même pas imprimé? Est-ce cela qu'il est en train de nous dire?

**M. Smith:** Si madame le Président désire que je considère cela comme une question, je suis à vos ordres. Je ne rejette de responsabilité sur personne. J'énonce simplement les faits. Les faits, c'est que l'impression d'un bill après qu'il est passé au comité et qu'il est revenu relève du greffier. Bien sûr, le gouvernement sait ce qui s'est passé au comité, parce que les gouvernementaux siégeaient au comité et savaient ce qui s'était effectivement passé. Un parti éveillé a ses membres au comité et sait ce qui s'est passé. Il n'a pas besoin de la dernière version pour rédiger les amendements qu'il estime nécessaires, parce qu'il dispose de la version originale et que ses membres savent ce qui s'est passé au comité pour y avoir été. Nous sommes disposés à collaborer avec les membres du NPD et à leur faciliter les choses, parce qu'en toute bonne foi, ils désirent présenter des amendements au bill. Nous donnons notre accord à une ordonnance prolongeant le délai jusqu'à 5 heures aujourd'hui.

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, j'ai une brève intervention à faire qui concerne, je pense, l'argument précédent, en ce sens que nous sommes tous égaux ici et que les indépendants, et peut-être même les simples députés gouvernementaux aimeraient présenter des amendements au bill. Le Règlement leur en reconnaît le droit, mais si, en fait, ils ont reçu le texte du bill ce matin et que le délai de dépôt des amendements expirait à 5 heures hier soir, les procédés gouvernementaux sont tout à fait incompatibles avec l'exercice par les députés des fonctions que leur a confiées l'électorat. On a certes abusé du Règlement de la Chambre si tous les députés n'ont pas pu prendre connaissance du bill avant la date d'expiration du délai fixé pour la présentation des amendements.

**M. Gordon Taylor (Bow-River):** Madame le Président, je ne peux pas permettre au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) de dire que le gouvernement n'est pas responsable. Il est responsable de toutes les étapes de la présentation d'un bill, du début jusqu'à la fin. Si le gouvernement n'est pas responsable, qui donc l'est? L'opposition? Nous n'avons rien à y voir. Ce monsieur est dans un tel pétrin qu'il ignore des choses qui sont élémentaires. En effet, il est élémentaire de savoir que le gouvernement est responsable de chaque

étape de l'étude d'un bill. C'est un usage en vigueur dans tous les Parlements de l'empire britannique. Le gouvernement est chargé d'assurer la coordination de toutes ces questions. Ce qui se passe en réalité c'est que le gouvernement était tellement pressé hier de supprimer la journée d'opposition pour satisfaire ses propres fins, qu'il a commis des gaffes dans tout. Il n'a même pas pris le temps de voir si le bill était bien imprimé. C'est vraiment tourner en dérision le Parlement et pour cela, le gouvernement devrait être renversé.

**M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park):** Madame le Président, j'interviens à propos du même rappel au Règlement et je voudrais en même temps répondre au député de Calgary-Ouest (M. Hawkes). Les ministériels ont la possibilité, le droit et le privilège de présenter des amendements. A l'instar des députés de l'opposition officielle, nous avons pu exercer ce droit au comité permanent. Le député de Rosedale (M. Crombie) et les autres députés du Parti conservateur ont même fait d'excellentes propositions qui ont contribué à améliorer ce bill. Les députés du Nouveau parti démocratique ont apporté d'excellents amendements. Grâce à tous ces changements nous avons maintenant un très bon projet de loi. Je suis sûr que les trois partis voudront l'adopter le plus rapidement possible. Nous ne devrions pas perdre notre temps avec ce genre de stupidités. Poursuivons nos travaux.

● (1520)

**M. Clark:** Essayez d'abord de nous imposer la loi martiale.

**Mme le Président:** Les députés ne peuvent pas prendre deux fois la parole au sujet du même rappel au Règlement. Je vais demander à la Chambre de se prononcer. Je m'en remets à sa volonté. Je dois l'informer que l'impression du bill a été retardée. J'ai toutes les précisions concernant sa feuille de route. Je ne crois pas nécessaire de vous l'exposer en détail. Il y a eu des retards. Le secrétaire parlementaire a mentionné que les députés avaient reçu une ébauche du bill mais qu'ils n'ont obtenu le texte définitif qu'en fin de matinée ou hier soir. De toute façon, je m'en remets à la Chambre. Je vais lui poser la question. La Chambre consent-elle à l'unanimité à repousser le délai fixe pour la présentation des amendements pour pouvoir les inclure dans le débat? Y a-t-il consentement unanime?

**M. Nielsen:** Madame le Président, comme hier à trois heures le gouvernement estimait ce bill très urgent, il aurait dû savoir qu'il n'était même pas encore imprimé à ce moment-là. Dans ces conditions, vu l'attitude hypocrite du gouvernement nous insistons pour qu'il propose une motion pour prolonger le délai, et nous l'appuierons.

**M. Taylor:** Madame le Président, j'ai une circonscription de travailleurs. Je ne fais pas partie de ce comité. En tant que député j'ai certainement le droit d'examiner ce bill et d'avoir le temps d'y réfléchir afin de décider si je souhaite y apporter des modifications. Mes électeurs sont tout aussi importants que ceux des députés membres du comité. Voilà la pire hypocrisie qu'il m'ait été donné de voir ici.